

DOSSIER DE LA SEMAINE

15 MARS, JOURNÉE
MONDIALE DES DROITS
DES CONSOMMATEURS
MIEUX CONNAITRE SES DROITS

C'EST COMBIEN ?

LES COÛTS MOYENS
DES MARCHÉS DE LA SEMAINE

LES PRODUITS DE SAISON

LE NAVET,
UN CONCENTRE DE BIENFAITS !

ASTUCES DE LA SEMAINE

COMMENT COMBATTRE LES MAUVAISES
ODEURS DANS LA POUBELLE DE CUISINE



15 AU 22 MARS 2021



VOTRE BULLETIN HEBDOMADAIRE ÉCHO DES MARCHÉS, C'EST POUR VOUS !

Nous sommes tous des consommateurs, tous les jours et partout. Et quand nous sommes victimes de préjudice ou sommes confrontés à un litige avec un opérateur, nous en payons le prix. Parfois, ce prix est d'ordre financier mais parfois le prix peut être notre santé, nos droits, nos vies. Au cours des dernières décennies la protection des consommateurs s'est améliorée dans de nombreux pays, y compris en Côte d'Ivoire. 15 mars, journée mondiale des droits du consommateur. Quels sont les droits reconnus aux consommateurs ? Eléments de réponse dans LE DOSSIER DE LA SEMAINE.

De la même famille que le chou ou le radis le navet est un légume mal-aimé au point qu'on utilise son nom pour parler d'un mauvais film. Et pourtant, il est un concentré de bienfaits. En plus de sa saveur douce, il contient des fibres, antioxydants, vitamines et minéraux essentiels. Voici quelques-uns de ses bienfaits qui vous réconcilieront avec lui. Le navet est notre PRODUIT DE SAISON.

Fatigués des odeurs nauséabondes qui se répandent à chaque ouverture du couvercle de votre poubelle ? Pour une cuisine qui sent bon, L'ASTUCE DE LA SEMAINE vous présente une astuce simple qui absorbe et supprime les odeurs de la poubelle de cuisine !

Pour terminer sur un sourire, rendez-vous dans notre rubrique « HUMOUR », pour démarrer la semaine dans la bonne humeur.

Sans oublier la rubrique C'EST COMBIEN ? qui vous livre les tendances du marché des produits de grande consommation. Du vivrier aux produits manufacturés, en passant par les produits frais.

ECHO DES MARCHÉS, c'est un bulletin d'information conçu et pensé pour le consommateur ivoirien.

Parce qu'ensemble c'est possible !

Dr Ranie-Didice **BAH-KONE**
Secrétaire Exécutive du CNLVC

O
t
i
n
e



Ensemble c'est possible !

C'EST COMBIEN?

TABLEAU DE L'EVOLUTION DES PRIX DE LA SEMAINE

C'EST COMBIEN?
Les Coûts Moyens des Marchés



Chaque semaine, nous faisons le tour des marchés pour vous livrer les prix moyens des produits de grande consommation. Du vivrier aux produits manufacturés, en passant par les produits frais, etc.

	PRODUITS	COÛTS MOYENS FR/KG						TENDANCES DES PRIX	
		ABIDJAN	SAN-PÉDRO	BOUAKÉ	YAMOOUSSOUKRO	MAN	KORHOGO		
PRODUITS VIVRIERS	PRODUITS DE SAISON	IGNAME BÊTÉ BÊTÉ	350	300	300	250	500	350	▼
		IGNAME KLÉGLÉ	500	450	400	400	350	500	▼
		MANIOC	200	200	200	200	200	300	■
		POMME DE TERRE	500	400	500	600	600	500	▼
		PATATE DOUCE	200	250	500	400	300	200	▼
		MIL	400	400	300	400	400	350	■
		ARACHIDE DECORTIQUÉE	800	600	600	750	800	500	■
		HARICOT	600	500	450	-	400	600	■
		RIZ LOCAL (LONGS GRAINS)	350	500	450	400	375	400	▼
		RIZ LOCAL (BRISURES)	350	400	400	350	375	300	▼
		GOMBO Dioula	600	300	400	500	400	500	▼
		GOMBO Baoulé	600	300	400	500	400	600	▼
		PIMENT	1000	800	700	500	250	500	▼
		TOMATE TYPE SALADE	850	1000	700	600	1000	1000	■
		AUBERGINE VIOLETTE	550	350	350	500	400	500	■
		AUBERGINE N'DROWA	400	350	200	500	400	400	▼
		OIGNON BLANC	500	500	300	400	400	500	▲
		OIGNON VIOLET - NIGER-BF	400	400	300	500	300	700	▲
		CHOU	300	250	350	600	700	350	■
		COURGETTE	300	400	350	400	300	300	■
		NAVET	750	700	600	500	500	700	■
		HARICOT VERT	800	1200	1300	1000	2000	700	▼
		CONCOMBRE	300	300	300	300	600	350	■
		BANANE DOUCE	350	300	300	350	400	400	▼
		BANANE	350	400	200	300	500	500	▼
		ANANAS	450	300	400	500	250	500	■
		ORANGE	250	300	250	200	200	300	■
		AVOCAT	600	300	400	500	600	600	▼
		CITRON	300	400	875	875	500	700	▼
		PAPAYE	300	400	200	100	100	600	▼
GINGEMBRE	550	400	350	500	300	500	■		
PRODUITS HORS SAISON	GRAINE DE PALME	200	200	200	100	125	250	▲	
	IGNAME KPONAN	-	-	-	-	-	-	▲	
	ASSAWA	-	-	-	-	-	-	▲	
	CAROTTE	900	1000	1300	1500	1500	1000	▲	
	POIVRON	800	1000	900	1500	2000	1000	■	
PRODUITS FRAIS	BOUCHERIE	VIANDE DE BŒUF SANS OS LOCAL	3000	2800	2200	2200	2400	2200	■
		VIANDE DE BŒUF AVEC OS LOCAL	2500	2400	2000	2000	2200	1600	■
		VIANDE DE MOUTON LOCAL	3700	4000	3000	3500	4000	3000	■
		POULET DE CHAIR LOCAL	2100	2500	2000	3000	3000	2000	■
		ROGNON DE BŒUFS IMPORTE	1200	-	-	-	-	-	■
		PATE DE BŒUF IMPORT	1000	-	-	-	-	-	■
		FOI DE BŒUFS IMPORTE	1400	-	-	-	-	-	■
		TRIPLE IMPORTE	1500	-	-	-	-	-	■
		LEVRE DE BŒUF IMPORTE	1500	-	-	-	-	-	■
		GESIER DE POULETS IMPORTES	2500	-	-	-	-	-	■
	POISSONNERIE	AILERONS DE DINDES IMPORTES	2500	-	-	-	-	-	■
		CROUPILLON DE DINDES IMPOTES	2000	-	-	-	-	-	■
		CUISSES DE POULETS IMPOTEES	2000	-	-	-	-	-	■
		CARPE NOIRE D'AQUACULTURE	2500	-	-	-	-	-	■
		DORADE LOCALE	2500	-	-	-	-	-	■
		SOSSO LOCAL	3000	-	-	-	-	-	■
		CARPE NOIRE D'EAU DOUCE LOCALE	3000	-	-	-	-	-	■
		CARPE ROUGE LOCALE	3000	-	-	-	-	-	■
		BROCHET LOCAL	2600	-	-	-	-	-	■
		CREVETTE LOCALE	4000	-	-	-	-	-	■

▼ PRIX À LA BAISSE ■ PRIX STABLES ▲ PRIX EN HAUSSE

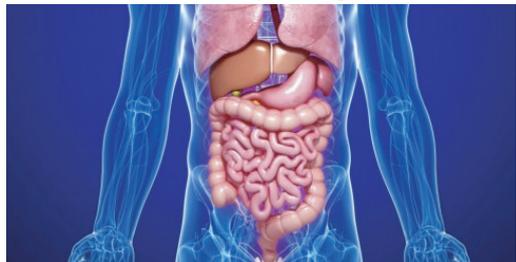


LE NAVET, UN CONCENTRE DE BIENFAITS !

De la même famille que le chou ou le radis le navet est un légume mal-aimé au point qu'on utilise son nom pour parler d'un mauvais film. Et pourtant, il est un concentré de bienfaits. En plus de sa saveur douce, il contient des fibres, antioxydants, vitamines et minéraux essentiels. Voici quelques-uns de ses bienfaits qui vous réconcilieront avec lui.

BON POUR LA DIGESTION

Ce légume est une très bonne source de fer et de potassium, et lutte ainsi contre les troubles digestifs. Il contribue en effet à l'absorption de l'eau et stimule le transit intestinal afin d'éviter tout risque de constipation et les ballonnements qui nous gâchent la vie.



BON POUR LE CŒUR

La présence de potassium (environ 230 mg pour 100 g) permet de limiter les risques de maladies cardiovasculaires. Un minéral qu'il est important de ne pas oublier au quotidien. On ajoute donc le navet à ses habitudes alimentaires.



BON CONTRE LES CANCERS

Le navet appartient à la famille des brassicacées (crucifères). Consommé régulièrement sous diverses formes, il préviendrait l'apparition de certains cancers comme celui du poumon ou des reins. Le navet est préconisé pour les molécules soufrées et les antioxydants qui le composent.



BON POUR UN REGIME MINCEUR

Avec 18 calories pour 100 g, le navet reste l'un des légumes les plus appréciés par tous ceux qui suivent un régime minceur.



BON POUR LES OS

Outre la vitamine C et le magnésium, ce légume racine renferme une grosse dose de calcium. Un nutriment essentiel pour renforcer les os, protéger le cartilage et, par conséquent, éviter les fractures ou les problèmes d'ostéoporose.



Saisonnalité

En tant que culture maraîchère, le navet est disponible quasiment toute l'année, par cycle de trois à quatre mois.

Zone de production

Abidjan et sa périphérie (Cocody, notamment dans les quartiers de Faya, Mbadon, Mpouto).





La Rizière®



Tous accros à son goût unique !



GRAND PRIX ELU PRODUIT ET SERVICE DE L'ANNEE
PAR LES CONSOMMATEURS



La Rizière, la source du bon riz



SEMAINE DU 15 AU 22 MARS 2021



15 MARS, JOURNÉE MONDIALE DES DROITS DES CONSOMMATEURS MIEUX CONNAITRE SES DROITS.

Nous sommes tous des consommateurs, tous les jours et partout. Et quand nous sommes victimes de préjudice ou sommes confrontés à un litige avec un opérateur, nous en payons le prix. Parfois, ce prix est d'ordre financier mais parfois le prix peut être notre santé, nos droits, nos vies. Au cours des dernières décennies la protection des consommateurs s'est améliorée dans de nombreux pays, y compris en Côte d'Ivoire. 15 mars, journée mondiale des droits du consommateur. Quels sont les droits reconnus aux consommateurs ? Éléments de réponse dans LE DOSSIER DE LA SEMAINE.

LE DOSSIER DE LA SEMAINE

15 MARS, JOURNÉE MONDIALE DES DROITS DES CONSOMMATEURS : MIEUX CONNAITRE SES DROITS.

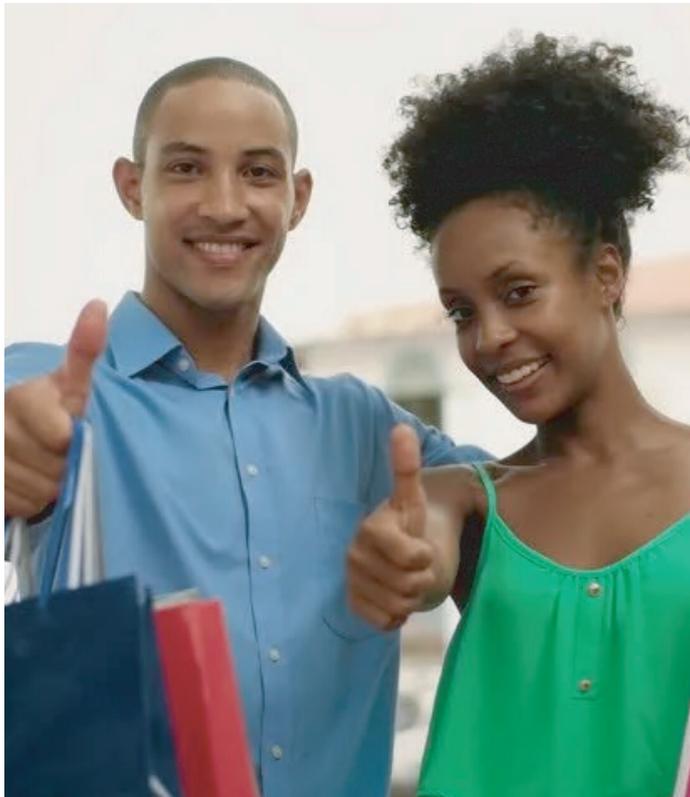


A travers la Loi 2016-410 du 21 juin 2016 portant Code de la Consommation, la Côte d'Ivoire s'est résolument engagée dans une plus grande protection des consommateurs. Qu'est-ce que la journée mondiale des droits du consommateur ? Quels sont les droits reconnus aux consommateurs ?

15 MARS, UNE JOURNÉE POUR CÉLÉBRER LES DROITS DES CONSOMMATEURS

Le 15 mars 1962, le président américain John F. Kennedy, était le premier à proclamer, devant le Congrès américain, les droits fondamentaux des consommatrices et consommateurs. En souvenir de cette déclaration historique, l'Organisation Internationale des Consommateurs (Consumer International) célèbre, depuis 1983, la Journée Mondiale des Droits des Consommateurs, le 15 mars de chaque année.

La Journée Mondiale des Droits du Consommateur offre ainsi l'occasion de promouvoir les droits fondamentaux des consommateurs et de mettre en évidence les abus et injustices sociales qui affaiblissent les consommateurs. La célébration de cette journée marque donc une occasion annuelle pour consolider davantage les droits des consommateurs et mutualiser les ressources pour la défense de leurs intérêts. Elle constitue une lucarne et une opportunité d'impacter sensiblement les populations et de fédérer les forces vives engagées dans la protection des droits et intérêts des consommateurs.



LES 8 DROITS FONDAMENTAUX DU CONSOMMATEUR

Le droit à la sécurité – être protégé contre les produits, procédés de production et services dangereux pour la vie ou la santé.

Le droit à l'information – obtenir les informations nécessaires pour faire un choix en connaissance de cause, et être protégé contre les publicités et étiquetages malhonnêtes ou mensongers.

Le droit de choisir – avoir accès à une variété de produits et de services à des prix compétitifs, avec l'assurance d'une qualité satisfaisante.

Le droit d'être entendu – être assuré que les intérêts du consommateur seront représentés dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques gouvernementales, ainsi que dans le développement des produits et services.

Le droit à la satisfaction des besoins essentiels - avoir accès aux biens et services essentiels de base (nourriture, vêtements, logement, soins de santé, éducation, services publics, eau et assainissement).

Le droit à la réparation – obtenir un règlement équitable des plaintes justifiées, y compris une compensation pour information fautive ou trompeuse, biens défectueux ou services insatisfaisants.

Le droit à l'éducation du consommateur – acquérir le savoir et les compétences nécessaires pour choisir les biens et services en confiance et en connaissance de cause.

Le droit à un environnement sain – vivre et travailler dans un environnement qui ne menace pas le bien-être des générations présentes et futures.



Cette année, le thème de la Journée mondiale des droits des consommateurs est « Lutter contre la pollution plastique. » Ce thème a pour but de sensibiliser et inciter les consommateurs du monde entier à adopter et promouvoir des habitudes de consommation plus durables.

JOURNÉE MONDIALE DES DROITS DES CONSOMMATEURS : LA DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT PAR LE MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.



Mesdames et Messieurs,
Chers Concitoyens,

Depuis 1983, chaque année, est célébrée dans le monde la Journée Mondiale des Droits des Consommateurs, instituée par l'Association internationale des Consommateurs (Consumers International).

A l'instar de la Communauté Internationale, notre pays célèbre ce 15 mars 2021 cet évènement dont le thème est : « Lutter contre la pollution plastique ».

Mesdames et Messieurs,
Chers concitoyens,

Ce thème, à la fois pertinent et d'actualité dans un monde confronté aux défis du développement durable, traduit la nécessité d'inciter tous les acteurs, Gouvernement, Secteur Privé et consommateurs, à fédérer leurs actions pour lutter efficacement contre la pollution plastique.

Ce thème qui rejoint celui de l'année dernière « Le Consommateur durable », interpelle, une fois encore, chacun de nous, consommateurs, dans notre responsabilité individuelle et collective pour la préservation de notre cadre de vie et laisser aux générations futures un environnement dans lequel elles pourront vivre en toute quiétude.

Le consommateur est invité à tenir compte de la nécessité pour lui de contribuer de façon plus proactive à la protection de l'environnement en faisant davantage attention à sa consommation. Son rôle indéniable dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, notamment l'objectif n°13, est ainsi mis en exergue.

Pour en revenir au thème de cette année, il convient d'indiquer que la pollution plastique ou la pollution par le plastique est une pollution engendrée par l'accumulation des déchets en matière plastique dans l'environnement.

Dans le monde, environ 400 millions de tonnes de plastique sont produites chaque année, et la production affiche un taux de croissance annuel global de près de 8% depuis 1950. Près de 80% de ces déchets demeurent dans des sites d'enfouissement ou sous forme de pollution dans l'environnement, dont environ 9% et 12% ont respectivement été recyclés et incinérés.

D'ici 2050, on estime qu'il y aura plus de plastique que de poissons dans les océans. Les données statistiques indiquent que 100 000 mammifères marins et tortues, et un million d'oiseaux de mer sont tués chaque année par la pollution plastique marine. On estime, par ailleurs, que la quantité de plastique pénétrant chaque année dans les océans est de 8 millions de tonnes.

Le plastique à usage unique représente 50% du plastique produit chaque année. La moitié du plastique fabriqué depuis son invention l'a été au cours des 15 dernières années, et 40% du plastique produit l'est pour un emballage qui est jeté après une utilisation.

En Côte d'Ivoire, le plastique ou les emballages plastiques faisaient partie intégrante de notre système de production et de consommation.



Plusieurs industries s'étaient spécialisées dans la fabrication et la commercialisation des produits plastiques. Ces produits étaient quotidiennement utilisés pour les besoins de consommation des ménages. Par ce circuit, le plastique finit par s'infiltrer dans le corps humain, par ingestion, inhalation ou par contact direct.

Ainsi, de plus en plus de microfibres et microparticules plastiques sont retrouvées dans le tissu humain et le système sanguin.

En substance, les effets sur la santé du consommateur peuvent être divers : impacts sur le système immunitaire et le système respiratoire, perturbations endocriniennes, baisse de la fertilité, hausse des risques de cancers, etc.

Par ailleurs, la grande majorité des emballages ou sachets contribuaient à l'obstruction des ouvrages d'assainissement et aux inondations avec pour conséquences de nombreuses pertes en vie humaine et concouraient à la dégradation de l'aspect de nos villes, tout en compromettant le tourisme et le développement économique.

Mesdames et Messieurs,

Chers concitoyens,

C'est donc conscient des conséquences de la pollution plastique, à la fois pour l'environnement, l'économie et le bien-être des populations, que le Gouvernement ivoirien, sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, a adopté le décret portant interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation, de la détention et de l'utilisation des sachets plastiques.

Cette mesure ne saurait, à elle seule, apporter une réponse durable à la pollution plastique.

En effet, nous devons arriver à court terme à supprimer les emballages superflus, difficiles ou impossibles à recycler, et à développer l'usage de systèmes réutilisables ou rechargeables pour le transport et le stockage des produits. A long terme, il convient de changer nos habitudes de consommation en étant des consommateurs responsables, soucieux de la préservation de l'environnement dans nos modes de production et de consommation.

Mesdames et Messieurs,

Chers concitoyens,

En ce jour du 15 mars qui offre l'occasion à l'ensemble des organisations de défense des droits des consommateurs de mettre l'accent sur l'implication des consommateurs dans la lutte contre la pollution plastique, je voudrais, une fois encore, réitérer la ferme volonté de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire à assurer la protection des intérêts des consommateurs et leur bien-être, et la préservation de notre cadre de vie.

Je reste persuadé que c'est ensemble, avec le concours des associations de consommateurs, mais également de chaque consommateur que nous allons continuer à améliorer le quotidien et les conditions de vie des Ivoiriennes et des Ivoiriens, et à travailler pour garantir un environnement qui ne menace pas le bien-être des générations présentes et futures.

Tel est, Mesdames et Messieurs, chers Concitoyens, le message du Gouvernement à l'occasion de la célébration de la Journée Internationale des Droits des Consommateurs.

Je vous remercie.

Monsieur Souleymane Diarrassouba
Ministre du Commerce et de l'Industrie

COMMENT COMBATTRE LES MAUVAISES ODEURS DANS LA POUBELLE DE CUISINE



Fatigués des odeurs nauséabondes qui se répandent à chaque ouverture du couvercle de votre poubelle ? Pour une cuisine qui sent bon, voici une astuce simple qui absorbe et supprime les odeurs des poubelles !

Si un quartier de citron absorbe les odeurs dans le frigo, le principe est le même avec les épluchures de citron pour chasser les mauvaises odeurs de la poubelle.

Comment procéder ?

1. Eplucher un citron.
2. Récupérer les épluchures.
3. Placer les épluchures au fond du bac à poubelle, c'est à dire sous le sac poubelle.

Changer une fois par semaine les épluchures de citron. Et pour varier les plaisirs, vous pouvez ajouter quelques écorces d'orange ou de mandarine.





Ensemble c'est possible !



Infoline Secrétariat Exécutif

Responsable : Dr Ranie-Didice BAH-KONE
+225 22 52 68 17

r.bah@cnilvc.ci

Localisation : 2 Plateaux, carrefour Las-Palmas

www.cnilvc.ci

 Conseil National de Lutte
contre la Vie Chère

 N° vert : 80 00 00 99

Editeur :

Ministère du Commerce
et de l'Industrie

Rédacteur en Chef :

Secrétariat Exécutif du CNLVC

Régie : MOUSTIK SARL

Standard : +225 22 41 16 62

Email : info@moustik.ci

Localisation : 2 Plateaux vallons - Rue des Jardins

Production et distribution : COM'ON

Rédaction : Oumar NDAO, Marie-Emile KABLANTCHI